

**Sujet :** [INTERNET] projets parc solaire Cahuzac sur Adour

**De :** "Charlotte de BELAIR" <charlottedebelair@free.fr>

**Date :** 26/08/2022 15:20

**Pour :** <pref-cahuzac@gers.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Chaque jour, de nouveaux projets de parcs photovoltaïques de taille démesurée sont présentés par des entreprises dont la seul but est de faire du profit au détriment de notre environnement et de son avenir déjà plus que compromis.

Les projets photovoltaïques doivent se faire sur des zones déjà artérialisées (telles que toitures etc ;) et non au détriment d'une nature déjà bien malmenée. Surtout quand l'on sait à quel point ces parcs, une fois mis en place, ne sont pas du tout entretenus suite aux difficultés rencontrés par les structures mise en sol (et contrairement a ce qui est affirmé par els entreprises porteuses des projet)à

Merci de privilégier la futur et la viabilité de notre environnement



Sans virus.[www.avast.com](http://www.avast.com)